Réf. Farde e-Assemblées : 2617898

N° OJ : 12

Projet d'Arrêté - Conseil du 04/11/2024

Objet : Asbl Brussels Major Event.- Subside : 20.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale ;

Vu les crédits à l'article 84201/33202 du budget ordinaire de 2024 ;

Considérant que dans le cadre des actions entreprises par la Ville de Bruxelles pour promouvoir l'égalité des chances, des subsides peuvent être accordés à différentes associations et structures publiques;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : un subside de 20.000,00 EUR à l'article 84201/33202 (Eng : 24/40992) du budget ordinaire de 2024 est octroyé à l'asbl Brussels Major Events (843.724.212).

Annexes :